

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES TECHNIQUES

**ARRÊTÉ COMPLÉTANT LE NUMÉROTAGE DES IMMEUBLES
SIS EN BORDURE DE LA RUE DES CORMIERS**

Le Maire de DREUX,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2213.28,

Vu l'arrêté n° 2020-184 du 3 juillet 2020 portant délégation de fonction et de signature à Monsieur Sébastien LEROUX, Adjoint au Maire,

Considérant qu'il y a lieu de procéder au numérotage d'un immeuble sis rue des Cormiers,

ARRÊTE

Article 1^{er} - Le propriétaire dont il s'agit se verra attribuer le numéro suivant :

| Propriétaire | Section cadastrale | Numéro attribué |
|---|--------------------|-----------------|
| Monsieur Steve NORMAND 2 ter rue des Cormiers 28100 DREUX | BN n° 665 | 2 ter |

Article 2 - Monsieur le Directeur général des services de la ville de DREUX, Monsieur le Commissaire divisionnaire (Chef de la circonscription de sécurité publique de DREUX), Monsieur le Chef de service de la police municipale et Directeur de la prévention et des risques urbains et les agents placés sous leurs ordres sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à Monsieur le Directeur de l'Institut national de la statistique et des études économiques à ORLEANS, Messieurs les Directeurs de la poste, de la Société ORANGE et de la Direction générale des finances publiques.

Article 3 - Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'ORLEANS dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication ou notification.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «télérecours citoyens» accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>

Fait à DREUX, le

26 SEP. 2022



Pour le Maire,

Adjoint délégué à la transition écologique,
action cœur de ville services techniques et
tranquillité publique
Sébastien LEROUX,

Document certifié exécutoire après dépôt
à la sous-préfecture de DREUX le
et publication ou notification le

Accusé de réception en préfecture
028-212801344-20220926-ARR2022-489-AI
Date de télétransmission : 26/09/2022
Date de réception préfecture : 26/09/2022